

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1437

présenté par

M. Le Fur, M. Aubert, Mme Bassire, M. Rémi Delatte, M. Masson, M. Quentin, M. Reiss,  
Mme Valentin et M. Viala

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 33 par les mots :

« pour la femme qui accueille ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est préférable de préciser que les tests portent sur la femme.